

## **DIRECTEUR OU DIRECTRICE DES RESSOURCES HUMAINES ET DES COMMUNICATIONS**

### **LE COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF**

Fondé à Montréal en 1928 par les Pères jésuites, acquis et dirigé par une corporation laïque depuis 1986, le Collège Jean-de-Brébeuf est un établissement d'enseignement privé agréé aux fins de subventions par le Ministère de l'Éducation. Le Collège compte quelque 400 employés et accueille environ 1200 étudiants au cours secondaire et près de 1650 étudiants au cours collégial.

Le Collège Jean-de-Brébeuf poursuit sa mission d'excellence en formant les leaders de demain dans un environnement extraordinaire au pied du mont Royal, au cœur du quartier universitaire de Montréal.

### **LE RÔLE**

Relevant du directeur général, le directeur ou la directrice des ressources humaines et des communications est responsable de l'ensemble des programmes et activités relatifs à la dotation, à l'évaluation, à la gestion du rendement, aux relations professionnelles, à la rémunération, au perfectionnement, à la formation et au développement des ressources humaines, à la planification de la main-d'œuvre, à la gestion de l'assiduité, à la mobilisation des ressources humaines ainsi qu'au développement organisationnel.

Responsable du volet communication, son mandat est de développer la stratégie et l'expertise de communication-marketing numérique et d'accompagner l'équipe de direction dans le développement stratégique et créatif de ses activités de communication-marketing numériques et traditionnelles.

Il ou elle participe également à la définition et à la détermination de la vision, des valeurs organisationnelles, des orientations stratégiques, des objectifs et des priorités du Collège.

### **PRINCIPALES RESPONSABILITÉS**

Pour le volet ressources humaines :

- Conseiller et coacher les gestionnaires dans tous les aspects de la gestion des ressources humaines;
- Fournir le soutien organisationnel et assumer la réalisation du plan stratégique;
- Guider les cadres lors de réorganisation du travail ou de transformation de structure ayant des impacts sur les ressources humaines du Collège;
- Assurer une vigie constante des meilleures pratiques en matière de ressources humaines et faire des recommandations à la Direction générale;
- Établir les stratégies d'attraction et d'acquisition des talents;
- Assurer des relations de travail efficaces dans les processus de négociation des conditions de travail, de résolution de problèmes, de médiation et de dialogue;
- Assurer le respect des lois et des règlements applicables aux établissements d'enseignement privé.

Pour le volet communication :

- Conseiller la Direction générale en matière de communications stratégiques ;
- Assurer une vigie quotidienne de tous les enjeux pertinents;
- Gérer l'ensemble des communications externes du Collège ;
- Diriger les relations de presse, ainsi qu'assumer la gestion de crise et le rôle de porte-parole auprès des médias;
- Diriger la conception et la réalisation des outils de communication, des placements publicitaires et des publications en collaboration avec les directions concernées.

### **PROFIL RECHERCHÉ**

- Leadership mobilisateur fondé sur son intégrité professionnelle, son expertise technique, sa pensée stratégique et son sens de l'innovation;
- Fortes habiletés en matière de relations interpersonnelles;
- Capacité de travailler sous pression ;
- Très bonne capacité d'analyse et de synthèse ;
- Excellentes habiletés en rédaction.
- Sens aigu de l'organisation et capacité d'adaptation.
- Esprit créatif et bonne capacité d'adaptation;
- Atout important : connaissance de l'univers médiatique.

### **QUALIFICATIONS REQUISES**

- Baccalauréat dans un champ de spécialisation approprié et, de préférence, diplôme de 2<sup>e</sup> cycle en gestion;
- Solide expérience en gestion;
- Solides compétences en communication écrite et verbale;
- Expérience dans un milieu institutionnel, de préférence celui de l'enseignement secondaire ou collégial, dont 10 ans à titre de cadre supérieur;
- Excellente maîtrise du français;
- Membre de l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés.

### **UN EMPLOYEUR DE CHOIX**

La rémunération et les autres conditions de travail sont établies selon la « Politique régissant les conditions de travail des cadres et hors-cadre » du Collège, dont un salaire équivalent à la classe 10 du réseau de l'éducation. De plus, le Collège offre une gamme complète d'avantages sociaux, notamment :

- la possibilité de formations gratuites;
- l'accès gratuit à une salle d'entraînement;
- plusieurs activités sociales;
- un nombre avantageux de jours de vacances;
- un plan complet d'assurances collectives (vie, santé, dentaire, invalidité);
- le même régime de retraite offert dans les commissions scolaires et les cégeps (RRPE);
- et plus encore -> [Un employeur de choix.](#)

### **CANDIDATURES**

Nous demandons aux personnes intéressées de soumettre, par courriel, leur curriculum vitae accompagné d'une lettre expliquant les motifs de leur candidature.

Merci de faire parvenir vos documents avant le 17 septembre 2018 à : [annick.desilets@brebeuf.qc.ca](mailto:annick.desilets@brebeuf.qc.ca)

Nous vous remercions de votre intérêt pour le Collège Jean-de-Brébeuf.

